

# OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

### L'AVENIR DES RELATIONS ENTRE LA TURQUIE ET L'UNION EUROPÉENNE

21 FÉVRIER 2013, PARIS

**AUTOUR DE** 

#### **KEMAL DERVIS**

Vice-président de l'Institution Brookings de Washington

ANIMÉ PAR

**DIDIER BILLION**, Directeur adjoint de l'IRIS et **CATHERINE LALUMIÈRE**, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris

Compte-rendu de la conférence-débat organisée par l'IRIS en partenariat avec la Maison de l'Europe.





#### L'AVENIR DES RELATIONS ENTRE LA TURQUIE ET L'UNION EUROPEENNE

Compte-rendu de la conférence-débat organisée par l'IRIS en partenariat avec la Maison de l'Europe le 21 février 2013.

**AUTOUR DE** 

**Kemal DERVIS** / Vice-Président de l'Institution Brookings de Washington

ANIME PAR

Didier BILLION / Directeur adjoint de l'IRIS

et Catherine LALUMIERE / Présidente de la Maison de l'Europe de Paris

#### <u>INTRODUCTION – Catherine Lalumière</u>

Les relations de la Turquie avec l'Union européenne (UE) constituent un sujet qui suscite l'intérêt des instituts de recherche spécialisés sur les relations internationales en France, la forte affluence de ce soir prouve que ce sujet intéresse également un large public. De plus, les relations Turquie-UE sont au centre de l'actualité : le ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius, a évoqué, dans le cadre des pourparlers — bloqués depuis plusieurs années — menés en vue de l'adhésion de la Turquie, la réouverture de l'un des chapitres (celui relatif à la politique régionale). Pour autant, il serait réducteur de focaliser le débat au seul dossier de l'adhésion. Son objet est aussi de réfléchir sur les transformations de l'UE et à leurs implications pour le présent et le futur des relations Turquie-UE.

Kemal Dervis est, de par les fonctions qu'il a occupées, doublement légitime pour ouvrir les débats. Alors que l'UE traverse une période de crise économique, il a été ministre de l'Economie de la Turquie entre 2001 et 2002, à un moment où le pays subissait de plein fouet une grave crise économique. Il suit aussi de près la construction européenne et il a même participé aux travaux de la convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing sur le projet du Traité constitutionnel européen.

#### **PROPOS LIMINAIRE - Kemal Dervis**

Même si ce sont des dossiers comme Chypre ou les différends en mer Egée qui retiennent le plus souvent l'attention de ses partenaires européens dans le cadre des relations avec l'UE, la Turquie a, pour sa part, toujours été engagée en Europe. Elle a ainsi adhéré au Conseil de l'Europe dès 1949. Par la suite, au moment du projet de Communauté européenne, le successeur de Mustafa Kemal Atatürk à la présidence du pays, Ismet Inönü, avait déclaré que c'était le projet le plus intelligent de l'histoire humaine. Plus récemment, lors du sommet pour la validation du document du Traité constitutionnel européen en 2003, le Premier ministre turc Recep Tayip Erdoğan faisait partie des signataires. Aujourd'hui, la crise économique que traverse l'Europe depuis trois ans n'affecte pas seulement l'UE dans ses mécanismes institutionnels, mais aussi dans son existence. Elle induit par ailleurs des conséquences pour l'avenir des relations Turquie-UE.

#### 1- Analyse de la situation européenne

Certes, la crise économique endurée par l'UE montre des signes d'accalmie. Les marchés financiers semblent plus stables, les taux d'intérêt sur les obligations de dette souveraine espagnole et italienne ont retrouvé un niveau assez bas. En allant à l'encontre des anticipations des marchés financiers, les déclarations du président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, et la forte volonté politique du couple franco-allemand ont permis d'éviter la cristallisation d'un scénario catastrophe. Contrairement aux prévisions des économistes anglo-saxons, la Grèce n'est pas sortie de la zone euro et sa cohésion est maintenue. Néanmoins, la crise continue sur le plan social : les taux de chômage en Europe restent très élevés, notamment chez les jeunes. Nous sommes donc en présence d'une situation aux aspects contradictoires où l'éclaircie sur les marchés financiers est déconnectée de la souffrance sociale persistante. Cela tend à démontrer que le problème de l'euro n'est pas résolu.

Les appels en faveur d'une plus grande solidarité fiscale à l'échelle de l' « Eurozone » (sur le modèle de celle qui prévaut entre Etats fédérés aux Etats-Unis) se heurtent à la réalité de la conduite de politiques budgétaires propres à chacun des dix-sept Etats-membres de la zone. Pourtant, sans l'intégration de l'Eurozone, les mécanismes voulus par la Banque centrale européenne n'auraient pas pu être efficaces et la crise aurait continué, voire se serait amplifiée. Ceci démontre donc la nécessité de poursuivre le mouvement si les Etats-

membres veulent surmonter la crise actuelle. En allant dans le sens d'une plus grande solidarité fiscale, des mesures comme le droit de regard sur la politique fiscale des Etatsmembres dont dispose désormais la Commission européenne, les projets d'union bancaire et de mutualisation de la dette s'inscrivent dans cette logique. Si ce mouvement semble rationnel du point de vue de la théorie économique des zones intégrées, il implique toutefois de s'interroger sur l'avenir politique de l'Union européenne : vers quelle Europe se dirige-t-on ?

Il est clair que tous les Etats européens n'ont pas la même vision du futur de la construction européenne. Cela ne signifie pas pour autant qu'en laisser certains sur le bord de la route soit la solution. Le Royaume-Uni a certes décidé de ne pas participer à l'Eurozone, néanmoins il reste un partenaire incontournable de l'UE, notamment sur les plans du commerce et de politique extérieure. On peut même considérer qu'une construction européenne sans le Royaume-Uni n'est pas envisageable. Si l'UE ne peut pas tolérer que ce dernier choisisse les domaines pour lesquels il souhaite coopérer et ceux pour lesquels il ne le souhaite pas, pourquoi ne pas alors imaginer un statut spécial ? De même, la sensibilité nordique de la Suède et de la Norvège pousse ces deux pays à rechercher davantage l'appui des Etats-Unis et du Royaume-Uni. En outre, leur méfiance quant à l'apparition d'un nouveau cas « à la grec » rend leur intégration dans l'Eurozone à court terme peu probable. Quant à la Roumanie et à la Bulgarie, ce sont des Etats qui, malgré leur adhésion à l'UE, reste en marge de celle-ci compte tenu de la faiblesse de leurs performances socio-économiques. Leur intégration à l'Eurozone n'est envisageable qu'à moyen voire long terme.

Ces exemples illustrent le besoin de diversification politique au sein de l'UE. A l'aune de la crise actuelle, il semble en effet qu'aucun des acquis de la construction européenne ne soient indiscutables. Trois grands scénarios semblent se dessiner :

- a) l'Europe s'enfonce dans une crise chronique et les discussions autour des structures institutionnelles de l'Eurozone et de l'UE n'avancent pas ;
- b) la construction européenne s'oriente vers une harmonisation qui voit les Etats européens (sauf le Royaume-Uni) être tous intégrés de la même manière – beaucoup d'entre eux refuseraient sans doute ce scénario;

c) l'intégration se poursuit entre les seuls Etats-membres de l'Eurozone ; l'UE connaît un nouvel élargissement aux Etats des Balkans, ceux-ci restant loin de l'Eurozone du fait de leurs faiblesses économiques.

Quel que soit le scénario qui émergera, les structures institutionnelles de l'Europe devront évoluer pour faire face au déficit de légitimité démocratique actuel. Le modèle actuel dans lequel des décisions sont adoptées sans qu'elles fassent l'objet d'un réel contrôle démocratique n'est plus viable. L'actualité récente en a fourni un nouvel exemple : les dirigeants européens ont utilisé l'article 127-6 du Traité sur le fonctionnement de l'UE¹ afin de contourner le Parlement, en désaccord, sur la mise en place de l'union bancaire. Or, le Parlement européen doit être la clé de voûte de la légitimité démocratique au niveau européen. Néanmoins, il faut en préciser les modalités. Il est par exemple incongru d'autoriser des parlementaires européens à voter sur des décisions qui concernent l'Eurozone si l'Etat dont ils sont issus n'en fait pas partie. Pour le vote de mesures qui affectent exclusivement l'Eurozone, on pourrait envisager des réunions du Parlement européen en format réduit, avec la seule présence des parlementaires européens issus des Etats de l'Eurozone.

Au total, il semble qu'un « scénario de réinvention » de l'Europe se dessine. L'UE prend la direction d'une organisation institutionnelle en deux groupes – sans que cela signifie pour autant que l'on aille vers une « Europe à la carte ». D'une part, se regrouperaient les Etats qui, sur le fondement de leur participation à la monnaie unique, approfondiraient leur union (partage de souveraineté). D'autre part, les Etats qui refusent de s'engager dans la monnaie unique participeraient aux autres structures de l'UE comme le Service européen d'action extérieure par exemple. Ces évolutions institutionnelles vont avoir un impact sur les relations Turquie-UE.

#### 2- Conséquences de la situation européenne pour l'avenir des relations Turquie-UE

L'avenir des relations Turquie-UE dépend en partie de la position de la première vis-à-vis des évolutions institutionnelles de la seconde. La Turquie, qui est déjà membre de l'union

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Le Conseil, statuant par voie de règlements conformément à une procédure législative spéciale, à l'unanimité, et après consultation du Parlement européen et de la Banque centrale européenne, peut confier à la Banque centrale européenne des missions spécifiques ayant trait aux politiques en matière de contrôle prudentiel des établissements de crédit et autres établissements financiers, à l'exception des entreprises d'assurances. »

douanière depuis 1996 et pour laquelle les négociations d'adhésion sont ouvertes depuis 2005, peut avoir un rôle à jouer dans la « grande UE » du deuxième groupe. Mais cela n'est possible que si l'opinion publique turque est favorable à un tel rapprochement. Or la perception turque a radicalement changé ces dernières années. Alors qu'environ 80% des Turcs étaient favorables à l'adhésion à l'UE au moment de l'ouverture des négociations, ils sont désormais 60% à se prononcer contre. Ce retournement a été accentué par la crise. Pourquoi en effet accorder tant d'importance à une Europe en crise alors que la croissance se trouve en Chine, que les relations de la Turquie avec les grandes puissances sont un atout – les relations sont historiquement bonnes avec les Etats-Unis et celles avec la Russie s'améliorent –? Le discours d'une Europe comme fardeau pour la politique extérieure turque rencontre un écho certain en Turquie. Pour autant, cela ne signifie pas que des relations proches sont impossibles.

L'analyse du passé le démontre : la Turquie est ancrée dans l'histoire européenne. L'héritage de l'Empire ottoman le rappelle. Même si elle a récemment développé ses relations avec les pays musulmans et asiatiques — à travers son réseau d'ambassades et la compagnie aérienne Turkish Airlines —, la politique extérieure de la Turquie se caractérise essentiellement par son multilatéralisme. Ce positionnement lui confère un rôle de « pont » entre Europe, Moyen-Orient et Asie. La base européenne de ce positionnement est essentielle. Le président turc, Abdullah Gül l'a souligné : les relations que la Turquie entretient avec l'Europe sont un atout lorsque le pays s'adresse à ses partenaires du Sud ou de l'Asie. Ces relations sont en effet perçues comme le signe d'une ouverture qui est de nature à atténuer la barrière religieuse exploitée par les extrémistes islamistes. Ainsi, dans les pays arabo-musulmans, les sondages montrent que les opinions publiques sont aux deux-tiers favorables à l'intégration de la Turquie dans l'UE.

De plus, la Turquie a tout intérêt à ce que la construction européenne se poursuive. Dans le cas contraire, on assisterait à l'émergence d'un G2 (Etats-Unis - Chine) qui forcerait la Turquie à reconsidérer le multilatéralisme de sa politique extérieure. L'Europe demeure du reste une puissance mondiale : à travers les valeurs qu'elle projette sur la scène internationale, elle est un acteur incontournable qui œuvre pour la paix. La Turquie, dont l'aide publique au développement est en pleine croissance (un milliard de dollars annuel environ), gagnerait à se rapprocher de l'Europe pour accroître son influence. Elle peut aussi

s'appuyer sur la politique extérieure européenne dans ses relations avec les pays arabes. La Turquie n'a guère intérêt à s'y livrer à des formes d'ingérence politique – elle n'a d'ailleurs pas toujours résisté à cette tentation dans la période récente. Un rôle d'exemple, oui ; des prises de position dans les divisions intérieures d'autres pays, non. D'autre part, l'ancrage européen est aussi nécessaire au plan interne car les valeurs de tolérance et des droits de l'homme demeurent des acquis parfois fragiles en Turquie (droit des femmes, liberté de la presse...).

Pour sa part, l'UE peut profiter du dynamisme turc. La Turquie peut renouveler l'enthousiasme à propos de la construction européenne. En outre, compte tenu des turbulences politiques dans son voisinage (telles qu'elles se manifestent notamment au sud de la Méditerranée), l'UE peut gagner à se rapprocher de la Turquie qui, par son positionnement de grand pays musulman, a une influence dans cette partie de la région.

La Turquie partage des intérêts communs avec la France en Méditerranée. Elle est en phase avec sa vision de faire du bassin méditerranéen un espace de paix et de démocratie. Une coopération franco-turque sur des projets de développement au sud de la Méditerranée n'est pas une vue de l'esprit et de ses succès peut dépendre l'endiguement des migrations incontrôlées en direction du nord de la Méditerranée.

Compte tenu de ces convergences, il est important que les relations Turquie-UE se développent. On peut leur appliquer les propos de Jean Monnet sur la construction européenne : « Aujourd'hui, nos peuples doivent apprendre à vivre ensemble (...), librement (...), s'ils veulent atteindre les dimensions nécessaires à leur progrès et garder la maîtrise de leur destin. ».

#### INTERVENTION - Didier Billion

Le débat approfondissement-élargissement sur la construction européenne n'est pas nouveau. Il demeure aujourd'hui, mais la situation politique, économique et identitaire de l'Europe est différente par rapport à celle d'il y a dix ou quinze ans. La question est de savoir si cette situation peut permettre à la construction européenne de rebondir intelligemment. La dernière réunion du Conseil européen en vue d'adopter le projet de budget communautaire 2014-2020, où chaque Etat-membre a défendu ses intérêts de façon assez

autiste, permet d'en douter. Que penser alors de la proposition d'une Europe en deux groupes ? A propos des structures de l'UE, Hubert Védrine, quand il était ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Lionel Jospin, évoquait la « plomberie européenne institutionnelle ». La question institutionnelle est certes importante, mais il serait erroné de trop se focaliser dessus. La construction européenne ne peut pas demeurer un projet désincarné pour les citoyens européens et la capacité collective à le réincarner est un défi fondamental à relever.

Cependant, l'avenir de la construction européenne et des relations Turquie-UE ne se réduit pas aux évolutions du cadre institutionnel. Il y a dans les deux cas un besoin de projets communs. La coopération entre les deux partenaires a du sens dans la mesure où l'Europe est historiquement un horizon pour le peuple turc. Par-delà l'héritage ottoman, le kémalisme s'est construit en bonne partie sur la nécessité d' « occidentaliser » la Turquie, ce qui signifiait à l'époque s' « européaniser ». Aujourd'hui, alors que l'Union pour la Méditerranée est en morte, l'UE et la Turquie « ont une histoire à écrire en Méditerranée ». La question des défis énergétiques est un autre domaine de coopération à explorer. La Turquie a également besoin de l'UE pour renforcer son influence en Afrique et au Moyen-Orient. Elle en est consciente : malgré les turbulences que connaît le monde arabe, la Turquie, si elle suit leurs évolutions de près, n'a pas abandonné l'Europe. En outre, le projet de contenir la domination du G2 sur les relations internationales est plus crédible avec une Turquie dans l'UE.

\*\*\*

#### **DEBATS**

### Compte tenu des liens qu'elle entretient avec l'Europe orientale, la Turquie peut-elle être un pôle de développement pour cette région ?

La Turquie connaît une croissance économique moyenne de 6% depuis plusieurs années. A ce titre, elle peut effectivement jouer le rôle de pôle de développement dans la région, même si la croissance de l'Europe orientale passe d'abord par sa stabilisation politique. En référence à l'Europe dans son ensemble et malgré la croissance spectaculaire de l'économie turque, il faudra attendre longtemps avant que la Turquie puisse jouer un rôle de locomotive

pour la croissance européenne, à l'image de l'Allemagne à l'heure actuelle. Néanmoins, des investissements turcs soutenus sur une période de dix-quinze ans en Europe peuvent contribuer au redressement de l'économie européenne. Par la même occasion, cela équilibrerait les flux d'IDE, la Turquie étant récipiendaire nette des IDE européens aujourd'hui.

### Une plus grande implication de la Turquie dans l'Europe risque-t-elle de nuire à ses relations avec Israël ?

La résolution du problème israélo-palestinien est fondamentale pour la paix au Moyen-Orient. L'Europe peut jouer un rôle si elle s'implique davantage, par exemple en soutenant les projets de paix dans la région.

## Les prochaines élections européennes de 2014 peuvent-elles être l'occasion d'un renouveau démocratique de l'UE ?

Le renouveau démocratique en Europe passe par une plus grande légitimité démocratique. Les dirigeants européens doivent être plus transparents et débattre davantage des difficultés économiques et sociales de l'Europe avec les peuples. La construction d'une démocratie européenne où les citoyens votent pour des structures qui les représentent véritablement est essentielle. Le Parlement européen est le garant de cette légitimité démocratique. C'est pourquoi, du point de vue des relations Turquie-UE, l'entrée de parlementaires turcs en son sein est fondamentale, en dépit des réticences exprimées. Beaucoup en France et en Allemagne sont mal à l'aise à l'idée que le Parlement européen soit dominé, en nombre, par des parlementaires turcs, ce qui, à terme, serait le cas compte tenu du poids démographique que représenterait une Turquie membre de l'UE. Côté turc, une participation politique au sein du Parlement européen soulève des craintes en termes de perte de souveraineté du pays.

En tout état de cause, il est important d'associer les citoyens turcs à la réflexion sur l'avenir institutionnel européen. Plutôt que d'aborder la question selon l'alternative adhésion - non-adhésion, il faut réfléchir aux moyens qui peuvent leur permettre de participer au renouveau démocratique européen. En effet, il y a eu un réel enthousiasme au sein de la jeunesse turque à l'idée de participer à la construction européenne. Le fait que cela ne soit plus le cas aujourd'hui doit être pris au sérieux : il ne faut pas sous-estimer les conséquences que le

rejet de la Turquie en dehors de l'UE peut avoir sur l'opinion de la jeunesse turque. L'ampleur de la déception chez les jeunes turcs quant au retard pris par les négociations d'adhésion est déjà perceptible. De plus, la consolidation de la démocratie en Turquie passe par le cadre européen. C'est pourquoi le dialogue avec l'UE est si important.

Une fenêtre d'opportunité se présente pour renforcer les relations Turquie-UE. Les prochaines élections européennes auront lieu dans un environnement politique plus favorable au rapprochement des deux partenaires. La France et l'Allemagne ne sont plus aussi résolument opposées à un rapprochement avec la Turquie. La Turquie ne doit donc pas rater l'occasion de peser en faveur de la possibilité pour sa jeunesse de participer aux débats lors de ces prochaines élections européennes.

#### Quel rôle la Turquie peut-elle jouer pour l'avenir énergétique de l'Europe ?

La Turquie est un important pays de transit pour les hydrocarbures à destination de l'UE. Mais c'est peut-être davantage dans le secteur des énergies renouvelables qu'une coopération Turquie-Europe est envisageable. La Turquie présente un véritable potentiel en termes de développement de l'énergie solaire et l'Europe peut l'aider à le concrétiser dans les dix à quinze prochaines années.

Le mariage entre la Turquie et l'UE doit-il être un mariage de raison (destiné à pérenniser les institutions européennes) ou un mariage d'amour (fondé sur des projets, notamment à destination des jeunesses) ?

Les deux doivent aller de pair. Tout comme un mariage fondé uniquement sur la participation politique ne suffit pas pour fonder une relation commune durable, un mariage basé uniquement des projets communs n'est pas suffisant non plus. Les projets seuls, aussi concrets soient-ils, conduisent au mieux à une coopération ponctuelle, au pire à la satisfaction des intérêts du moment. Un avenir commun passe par une représentation de la Turquie au sein des institutions européennes. Faire partie de la démocratie européenne passe immanquablement par une présence au Parlement européen.

Le « projet de couple » Turquie-UE est tributaire d'une « participation émotive ». C'est à cette condition que l'UE peut redevenir un horizon pour la jeunesse turque. Cela veut dire limiter les conditions préalables à la participation dans l'UE. Ce qui enthousiasmait la jeunesse turque dans la perspective de l'adhésion était la communion des peuples dans une

Europe des valeurs où ils peuvent participer. Le fait de repousser sans cesse les négociations a fait retomber cet enthousiasme. L'importance des valeurs véhiculées par l'UE en Turquie a été perceptible au moment de l'abolition de la peine de mort dans le pays, abolition qui s'est faite en référence à ces valeurs. Celles-ci sont historiquement présentes dans la modernisation de la Turquie. Plus que la référence aux valeurs de l'Occident en général, ce sont bien les valeurs européennes du siècle des Lumières (droits de l'homme) dont s'est réclamé Mustafa Kemal pour initier ce processus.

Qu'en est-il du timing de l'adhésion des Etats des Balkans à l'UE par rapport à l'adhésion de la Turquie ? Pensez-vous qu'elle aura lieu avant, après, en même temps ?

Il est difficile de faire des prédictions à ce sujet. Il est souhaitable que les Etats des Balkans adhérent. Comme ce sont de « petits » Etats, les négociations d'adhésion, une fois lancées, devraient aboutir plus rapidement. Pour le moment, ces Etats présentent trop de fragilités pour envisager une adhésion à court terme. On peut imaginer que leur adhésion respective se fera dans un timing rapproché.

Pourquoi la Turquie et l'UE n'agissent-elles pas de concert, en se basant sur les principes de l'ingérence humanitaire, pour mettre fin au conflit confessionnel (sunnites contre chiites) en Syrie ?

Il faut se poser la question des modalités d'une intervention. Dans le cas syrien, le cadre onusien est le cadre pertinent pour intervenir. L'ingérence humanitaire ne peut être envisagée si et seulement si elle vise à sauver des vies humaines. En outre, toute intervention de la Turquie dans le monde arabe est politiquement sensible. Elle ne doit pas être un acteur politique qui arbitre les divisions intérieures de ces pays.

Alors que la Turquie est dirigée par le même parti, l'AKP, depuis 2002, une alternance politique ne serait-elle pas la bienvenue compte tenu de la dérive autoritaire actuelle et des risques de régression en termes de droits de l'homme ?

Il ne faut pas surestimer ces risques sous prétexte qu'un parti qualifié d'islamo-conservateur est au pouvoir. Au sein de l'AKP, des membres ont une sensibilité « musulmane-démocrate » à l'image du parti chrétien-démocrate de la Chancelière allemande Angela Merkel. De même, l'opposition de gauche n'est pas monolithique. Une partie d'entre elle s'apparente à

une gauche nationaliste aux positions eurosceptiques et qui véhicule le discours selon lequel l'Europe a toujours rejeté la Turquie. A droite comme à gauche, une partie de la classe politique turque ne croit plus à l'Europe. D'où l'importance que des membres du Parti républicain du peuple puissent se réunir avec des membres d'autres partis socialistes européens au sein du groupe parlementaire du Parti socialiste européen. Le dynamisme démocratique européen passe en effet aussi par ce type d'ouverture politique.

En parallèle de la visite de François Hollande en Grèce, la Commission européenne a envoyé au gouvernement grec une lettre dans laquelle elle appelle à la poursuite des privatisations pour sortir de la crise. La vague de privatisations qui touche l'économie grecque dans le cadre des plans d'austérité est-elle légitime ?

Il est clair qu'il n'est pas logique de vendre à des prix artificiellement bas, notamment le patrimoine public, sous prétexte d'une situation de crise économique. Pour autant, l'idée de privatisation est importante pour qu'une économie fonctionne car elle fait partie des incitations à la compétition. Il ne s'agit pas là de prôner le développement d'économies ultra-libérales en Europe. Propriété privée et concurrence d'une part et solidarité sociale par la redistribution publique d'autre part ne sont pas incompatibles. La réussite du modèle socio-économique européen (notamment en Suède, en Allemagne et en France) réside dans l'organisation de leur compatibilité. En Grèce, des privatisations étaient sans doute nécessaires, d'autres non.

#### L'AVENIR DES RELATIONS ENTRE LA TURQUIE ET L'UNION EUROPEENNE

Compte-rendu de la conférence-débat organisée par l'IRIS en partenariat avec la Maison de l'Europe.

#### **AUTOUR DE**

Kemal DERVIS / Vice-Président de l'Institution Brookings de Washington

#### **ANIME PAR**

**Didier BILLION** / Directeur adjoint de l'IRIS et **Catherine LALUMIERE** / Présidente de la Maison de l'Europe de Paris

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE / MARS 2013

#### © IRIS

**TOUS DROITS RÉSERVÉS** 

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES 2 bis rue Mercœur 75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60 F. + 33 (0) 1 53 27 60 70 contact@iris-france.org

www.iris-france.org www.affaires-strategiques.info